LE DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Mussolini veut pratiquer une politique de paix

» M. Mussolini a, avant toutes choses et principalement, précisé que la politique de l'Italie était une politique de paix et qu'il serait heureux d'employer son influence en faveur de la paix, si la nécessité en apparaissait à un moment quelconque.

» L'Italie, ajoute M. Chamberlain — qui précise par ailleurs qu'il fournit tous ces détails avec le consentement de M. Mussolini et du comte Ciano — désire la paix à tous les points de vue, celui de la stabilité générale de l'Europe n'étant pas le moindre. »

Rappelant la preuve de son désir de paix donnée en septembre dernier par M. Mussolini, M. Chamberlain ajoute:

« Il était par conséquent excellent de l'entendre assurer que l'on pourrait de nouveau compter sur ses services en cas de nécessité.

Les axes Rome-Berlin et Londres-Paris

» Nos hôtes ont aussi précisé que l'axe Rome-Berlin était un point essentiel de la politique étrangère italienne, mais que cela n'impliquait pas l'impossibilité pour l'Italie, d'entretenir les relations les plus amicales avec la Grande-Bretagne et avec les autres puissances quand les circonstances seraient favorables, ni que des bonnes relations ne fussent pas possibles entre l'Allemagne et la France.

» De notre côté, nous avons précisé qu'une étroite coopération entre la Grande-Bretagne et la France était la base de la politique britannique.

L'accord méditerranéen

» En ce qui concerne la Méditerranée M. Mussolini a exprimé la satisfaction que lui causaient les termes de l'accord anglo-italien et a répété solennellement que l'intention de l'Italie était d'observer loyalement ses obligations en vertu de cet accord. »

Rappelant qu'à la veille du voyage de Rome, un échange d'informations militaires avait eu lieu en vertu du dit accord, le premier ministre ajoute:

« Nous avons décidé de procéder immédiatement à des discussions mutuelles en vue de l'ajustement des frontières entre l'Afrique orientale italienne, d'une part, et le Soudan et les territoires adjacents d'autre part, comme le prévoyait le protocole de l'accord anglo-italien en ce qui concerne le Soudan. Le gouvernement égyptien participera naturellement aux prochaines négociations.

La grande barrière entre la France et l'Italie : la question espagnole

« Nous n'avons pas dissimulé notre regret de l'altération récente des relations entre l'Italie et la France. Il nous est apparu clairement, dans la suite des discussions, que la grande barrière entre la France et l'Italie était la question espagnole et que tant que la guerre civile ne serait pas terminée, des négociations entre les deux pays seraient probablement sans résultat.

» En même temps, M. Mussolini a souligné que lorsque le conflit espagnol serait terminé l'Italie n'aurait rien à demander à l'Espagne et au cours de plus amples discussions avec le ministre des Affaires étrangères sur ce point, le comte Ciano a réaffirmé spontanément l'assurance déjà donnée au gouvernement britannique que l'Italie n'avait aucune ambition territoriale sur une portion quelconque du territoire espagnol.

» M. Mussolini n'a pas hésité à émettre l'opinion que les droits de belligérants devraient être immédiatement octroyés au général Franco, mais a répété qu'il était disposé à s'en tenir au plan britannique accepté par le comité de non-intervention.

Les frontières tchécoslovaques

» En ce qui concerne la garantie à la Tchécoslovaquie, M. Mussolini a déclaré qu'en principe, il était prêt à accepter l'idée d'une garantie des frontières de la Tchécoslovaquie contre une agression non provoquée. Mais il a estimé que trois questions devaient être réglées d'abord : la constitution de la Tchécoslovaquie elle-même, l'établissement de sa neutralité et la délimitation de ses frontières.

Le désarmement

» Nous avons eu une discussion utile au sujet du désarmement, d'où il est apparu que M. Mussolini était partisan d'aborder la question par une limitation qualitative à titre de première mesure et lorsque les conditions seraient plus favorables à une telle discussion. Nous sommes convenus de rester en contact au sujet de l'évolution future de cette question.

» En ce qui concerne le problème juif, il est apparu que M. Mussolini voyait là une question internationale qui ne pouvait être réglée par aucune nation isolée et qui devait être traitée largement.

Un émouvant hommage au Saint-Père

» Aucun compte rendu de notre visite ne serait complet sans une référence à notre réception par le Pape et le cardinal secrétaire d'Etat du Vatican.

» Ce fut un privilège que nous n'oublierons pas facilement que d'entendre des lèvres mêmes de Sa Sainteté, l'expression de l'admiration et de l'affection qu'elle éprouve pour Leurs Majestés le roi et la reine et pour les peuples de l'empire britannique.

» Nous ne pouvons davantage douter de la sincérité et de la profondeur des préoccupations de Sa Sainteté au sujet de nombreux problèmes qui troublent actuellement la paix de l'Europe et la conscience de l'humanité. Nous avons été profondément émus par le courage et l'humanité qui inspirent son attitude et ses conceptions. »

M. Chamberlain dit sa confiance en la parole des deux dictateurs en ce qui concerne l'Espagne

Après la déclaration de M. Chamberlain, le débat proprement dit sur les affaires étrangères a été ouvert par M. Attlee, chef de l'opposition travailliste, qui souligne l'importance décisive de l'intervention italienne en Espagne, la nécessité vitale d'une Espagne indépendante pour la sécurité de la France et de l'Angleterre et demande le droit pour le gouvernement espagnol de se procurer des armes et des munitions.

Le premier ministre répondant à M. Attlee, rend hommage à l'aide apportée par le gouvernement français aux réfugiés espagnols, puis affirme de nouveau l'intention du gouvernement britannique de rester fidèle à la politique de non-intervention.

En venant au refus de l'opposition de croire aux assurances de MM. Hitler et Mussolini au sujet de leur absence de visées sur l'Espagne, M. Chamberlain déclare:

« Le pire moyen d'obtenir d'un homme ayant donné sa parole qu'il la tienne, est de lui dire que vous ne le croyez pas et que vous baserez vos actions sur la conviction qu'il ne tiendra pas sa parole.

» Je suis certain que M. Attlee se trompe... A Rome, nous avons reçu de nouveau des assurances de MM. Mussolini et Ciano, confirmant ce qu'ils nous avaient déjà dit: qu'ils n'auraient rien à demander à l'Espagne après la guerre. Naturellement, nous avons des assurances similaires de M. Hitler. »

Le premier ministre affirme que la politique d'apaisement n'a pas fait faillite, mais qu'au contraire elle rencontre un succès grandissant.

« Notre visite à Rome a, je l'espère, renforcé le sentiment d'amitié entre l'Angleterre et l'Italie. Mais, en même temps, elle n'a pas affaibli nos relations avec la France.

Nos relations avec la France sont peut-être plus étroites et plus intimes qu'elles ne l'ont jamais été

» Nos relations avec la France sont peut-être plus étroites et plus intimes qu'elles ne l'ont jamais été dans le passé et, ce qui est plus, elles sont solidement basées maintenant sur une confiance mutuelle qui se multiplie elle-même continuellement. Chacun de nos pays peut considérer, non seulement avec calme, mais avec plaisir, les amitiés que l'autre se crée et, c'est avec la plus grande satisfaction que nous avons lu l'autre jour la déclaration de l'accord entre la France et l'Allemagne. »

L'opinion du Premier sur le discours d'Hitler

Passant au discours de M. Hitler, dont il n'a pas encore eu le temps d'étudier chaque phrase en détail, M. Chamberlain affirme qu'il en retire néanmoins l'impression la plus nette que ce n'est pas là le discours d'un homme qui se prépare à lancer l'Europe dans une nouvelle crise.

M. Chamberlain note que plusieurs passages du discours de M. Hitler indiquent que la paix est nécessaire pour l'Allemagne, autant que pour les autres pays. Il exprime de nouveau la conviction qu'il n'existe aucune question qui ne soit susceptible d'être réglée par voie de conversations et discussions internationales.

Les conditions d'un règlement général des différends

Il fait cependant une réserve : « Il est inutile d'entamer des discussions en vue du reglement général des différends, de la satisfaction des aspirations, et de la suppression des griefs, si l'atmosphère n'est pas favorable, c'est-à-dire si ceux qui viennent à la table de la conférence ne sont tous convaincus que tous leurs autres partenaires veulent la paix et n'ont aucun dessein sinistre dans l'esprit.

« Après cette longue période d'incertitude et d'anxiété en Europe, conclut le premier ministre, la confiance ne peut être aisément, ni rapidement rétablie.

« Je dis, par conséquent, que ce que nous voulons, ce ne sont pas seulement des paroles indiquant un désir de paix, mais avant de pouvoir entreprendre un règlement définitif, un témoignage concret du désir d'aboutir à un accord en vue, sinon du désarmement, du moins de la limitation des armements. A ce moment et si nous pouvons trouver un esprit correspondant au nôtre ailleurs, je sais que ce pays ne restera pas inactif et nous serons prêts à apporter notre contribution à l'apaisement général de l'Europe ».

Peu après, à une question de M. Bellenger, travailliste, qui demandait si aucune négociation n'était envisagée prochainement entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, M. Chamberlain a répondu : « Non ».

Une demande de M. Sinclair relative à l'aide à la France en cas d'agression non-provoquée

Sir Archibald Sinclair, chef de l'opposition libérale demande ensuite à M. Chamberlain de confirmer que « de même que les forces de la France seraient à la disposition de l'Angleterre si elle était victime d'une agression non provoquée, les forces britanniques seraient à la disposition de la France dans les mêmes circonstances »

Sir Sinclair déclare ensuite que l'Angleterre doit sauvegarder la paix et le gouvernement doit être déterminé à appuyer la France en prenant toutes mesures nécessaires. « Je suis très déçu ajoute l'orateur que le Premier ministre n'ait pas endossé la déclaration de M. Georges Bonnet et je lui demande de donner, avant la fin du débat un endossement officiel au nom du gouvernement ».

Concluant le débat, M. Butler, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré:

« Le gouvernement français a demandé au gouvernement de Sa Majesté d'offrir une aide généreuse pour l'entretien et l'hébergement des réfugiés qui ont franchi ses frontières. Nous avons répondu à l'appel du gouvernement français que nous nous proposions d'offrir une aide nouvelle au fur et à mesure des besoins qui se manifesteront »

Le gouvernement obtient la confiance

Les Communes donnent ensuite par 258 voix contre 133 leur adhésion à la politique du gouvernement.

Le cardinal Verdier a été reçu par S.S. Pie XI

Cité du Vatican, 31 janvier. — Le Pape a reçu, mardi matin, le cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Après le discours du chancelier Hitler

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Sur ce point non plus, la déclaration du führer n'a pas constitué une surprise.

Par contre l'énumération des biens appartenant aux églises est pleine de menaces pour l'avenir. L'éventualité d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat a été un des passages les plus applaudis de tout le discours. On se demande si la menace cachée sous la mise en vedette des richesses de l'Eglise aura des conséquences prochaines.

La presse allemande insiste sur les déclarations «pacifiques» du Führer

« Je crois en une longue paix », cette phrase extraite du discours du führer a retenu le titre en caractères gras donné par toute la presse du matin au discours prononcé par M. Adolf Hitler devant le Reichstag.

Les journaux soulignent, en outre, particulièrement quatre points du discours : la solidarité germano-italienne, la question juive, la question coloniale et la question religieuse.

« Le discours du führer, écrit la « Deutsche Allemeine Zeitung » ne laisse rien à désirer du point de vue clarté. Il pouvait être clair parce que nous ne sommes plus faibles comme il y a six ans. Nous avons derrière nous l'année triomphale 1938 qui a montré qu'on pouvait opérer pacifiquement une revision des traités. »

« La force de l'axe Rome-Berlin »

« Tous les Allemands, déclare la « Boersen Zeitung » sont remplis d'une profonde satisfaction lorsqu. le führer dépeint l'amitié de l'Allemagne nationale socialiste forte avec l'Italie fasciste, la force de l'axe Berlin-Rome et la solidarité des Etats-Unis contre le komintern, comme les traits fondamentaux d'une nouvelle renaissance de notre époque. L'Allemagne et l'Italie marchant la main dans la main, moralement et militairement avec la force de leurs idées et la santé de leurs peuples, cela représente une puissance devant laquelle les excitateurs à la guerre les plus acharnés en deçà et au delà de l'Océan Atlantique reculeront au dernier moment. »

« Nous ne voulons rien d'autre que le droit, pour nous et pour tous proclame le « Lokal Anzeiger » Nous ne voulons rien d'autre que le calme et la sécurité pour notre travail et sans vouloir rien prendre aux autres de ce qui leur appartient. Nous voulons notre part des biens de ce monde. »

« L'espoir est permis », estime la presse anglaise

Londres, 31 janvier. — En résumé, la presse anglaise a l'impression que les déclarations du chancelier Hitler permettent d'espérer sans cependant permettre de ne plus craindre.

Le rédacteur diplomatique de la « Presse Association » commente en ces termes le discours de lundi :

« Le discours de M. Hitler donne une note nettement conciliante et pacifique, au début d'une semaine qui, certains le craignaient, aurait pu amener de nouvelles inquiétudes en Europe.

» Il devrait avoir une influence favorable à la fois sur le tour d'horizon des affaires étrangères que doit faire M. Chamberlain, à la Chambre des Communes et sur le discours que prononcera M. Mussolini samedi prochain. »

Le « Times » écrit : « Une fois de plus, M. Hitler a mis en vant le traité de Versailles, afin de justifier les actes du Reich au cours de l'année passée. On ne dira jamais à quel point la diplomatie de l'Allemagne nazie a pu tirer de force de ce traité, à quel point, elle a pu embarrasser les autres peuples en leur présentant des revendications basées sur le droit.

» Mais les reclamations qui peuvent être ainsi ne sont pas inépuisables et l'on peut même dire qu'elles sont epuisées depuis l'incorporation de l'Autriche et des régions sudetes. »

Passant à la phrase relative à l'alliance germano-italienne, le « Times » écrit : « M. Hitler a promis un appui militaire complet à l'Italie dans toute guerre qui serait imposée à cette puissance. Une telle guerre n'est ni probable ni même imaginable. En fait, la seule possibilite de guerre serait dans le cas où l'Italie, passant de la menace à l'acte, commettrait une agression contre la sécurité du territoire français. Dans ce cas, du reste, la Grande-Bretagne passerait elle-même aux actes. »

Le rédacteur diplomatique du « Manchester Guardian », fait le commentaire suivant : « Hitler a demandé le retour des colonies plus catégoriquement qu'il ne l'avait jamais fait. Il lit maintenant que le retour des colonies est une question vitale pour le Reich. Pour la première fois il a proclamé de manière absolue l'alliance militaire germano-italienne. »

Aux Etats-Unis, on manifeste quelque pessimisme

Washington, 31 janvier. — Dans les milieux diplomatiques américains, on retient surtout de la harangue du führer que l'Allemagne a définitivement lié son sort à celui de l'Italie, que les nazis prennent la tête d'une croisade antisémitique dans le monde. Mais à ce sujet-là on déclare que les Etats-Unis répondront à la croisade antisémitique par des mesures appropriées.

On note aussi que le chancelier du Reich a reconnu que la situation alimentaire du Reich est devenue tragique. Cet aveu et l'annonce que la limite des sacrifices est atteinte sont considérés comme présageant un inévitable accroissement des difficultés entre les systèmes économiques préconisés par M. Hitler d'une part et M. Cordell Hull, d'autre part.

On note aussi que le führer ajourne la solution du problème ukrainien et dirige la politique extérieure allemande vers les revendications coloniales.

Ces revendications justifient dit-on dans les mêmes milieux l'avertissement donné par le président Roosevelt dans son discours du 5 janvier concernant la menace directe dont les Etats-Unis sont l'objet. La redistribution des colonies impliquerait la présence du Reich sur les côtes d'Afrique, ce qui vonstitue, déclarent les mêmes milieux, un péril pour l'Amérique du Sud.

Certains observateurs soulignent l'importance des déclarations du führer, relatives aux rapports italo-allemands. Ils craignent que les paroles du chancelier n'encouragent l'Italie à accentuer ses revendications envers la France.

Cependant le sénateur Pittman président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, considère que le « discours de M. Hitler a été le plus calme qu'il lui ait entendu faire. »

Les milieux italiens sont satisfaits

Rome, 31 janvier. — On déclare dans les milieux autorisés : « Le discours du chancelier Hitler a suscité une excellente impression aussi bien dans les milieux gouvernementaux que dans le peuple italien. Les déclarations concernant l'Italie confirment le caractère inébranlable des liens qui existent entre l'Italie et l'Allemagne. »

REVUE DE LA PRESSE FRANÇAISE

Du Matin :

Le discours du chancelier Hitler, qui fit une allusion à une collaboration possible entre Paris, Londres et Berlin, ne rappelle ni dans le ton ni dans la forme les discours violents d'avant Munich. L'impression à Paris est qu'il n'aggrave en rien la situation internationale.

D'Excelsior (M. Maurice Colrat) :

Encore que les thèmes fondamentaux n'aient pas beaucoup varié, ils sont développés d'une manière moins agressive — sauf le thème antisémite.

De telle sorte que le discours apparaît dans son ensemble non certes comme un discours pacifique, mais comme un discours de transition.

Mais, sans être confus, il est trop touffu pour qu'on puisse le juger avant d'en avoir détroussaillé le texte, et je ne donne ici qu'une impression d'audience.

Du Jour - Echo de Paris (M. L. Bailby) :

Après un salut rituel à l'ami Mussolini qui a si bien aidé le Reich à réaliser l'Anschluss et à retrouver les Sudètes, le chancelier allemand déclare que, sans aucun doute « une guerre idéologique déclenchée pour n'importe quel motif contre l'Italie d'aujourd'hui apparaîtrait l'Allemagne aux côtés de l'ami ».

Ce qui, à première vue, signifierait, en pesant les mots, que Berlin appuie Rome si Rome est attaquée, mais qu'aucun engagement analogue n'est pris si c'est Rome qui attaque.

On pourra épiloguer là-dessus. Mais ce qui est clair, ce qui vient à l'esprit naturellement, c'est le fait que l'Allemagne plaidant « colonies volées » à parte pour elle-même, et non pour « l'ami » à qui l'on n'a rien « volé », et qui n'est pas tellement surpeuplé, avec sa Lybie, sa Tripolitaine, son Ethiopie...

De l'Epoque (M. Henri de Kérillis) :

Adolf Hitler a parlé hier soir devant le Reichstag Grand-Allemand. Son discours n'était pas encore achevé qu'on discutait déjà sur la portée de ses paroles et sur la valeur de certaines de ses déclarations.

Il se trouvera peut-être, en France, des gens pour se réfugier dans ce qu'ils appelleront sa « modération relative » et pour souligner que le ton a été, dans l'ensemble, moins violent qu'à l'ordinaire. C'est d'ailleurs le thème qu'on commence à accréditer, à l'heure même où j'écris ces lignes dans les milieux du Quai d'Orsay.

A notre grand regret, il nous est impossible d'adopter cette interprétation. Le discours d'hier soir nous apparaît comme une menace nouvelle comme une proclamation retentissante des ambitions et de la volonté de domination allemandes. Pour un venir rapproché il ouvre au moins une campagne d'intimidation et de pression sur les démocraties occidentales. Il aggrave la situation de l'Europe et le danger de guerre.

De l'Aube (M. Georges Bidault) :

Ce qui donne le plus à réfléchir dans ce discours, c'est son imprécision même. Il n'apporte aucune lumière sur la question du jour, ce qui entraînera probablement des manifestations d'optimisme un peu prématurées. Nous verrons ce que dira M. Mussolini le 4 février, mais il semble probable, jusqu'à nouvel ordre, qu'on s'est aperçu dans le camp des demandeurs que la question posée par les clameurs transalpines n'était pas mûre. Alors, sans rien lâcher, on se donne du champ afin de redresser une entreprise mal partie. Quelques délais et quelques feintes permettront, espère-t-on, en manœuvrant les opinions publiques par les lignes intérieures de rompre l'unité française ou de faire flotter la résolution britannique. Et puis pendant ce temps l'affaire d'Espagne approche de son terme.

La Journée Industrielle (M. J. Pupier) :

M. Hitler, dont la terrible intransigeance a enfiévré sans relâche jusqu'à son point culminant le drame de septembre dernier, dans son discours d'hier soir, un homme raisonnable, cherchant par d'ingénieuses détournes, la solution pacifique des problèmes européens, commettant, tout à fait ou presque, ses traditionnels appels à la force ? Qui l'eût entendu pour la première fois n'aurait rien compris à l'espèce d'anxiété qui étreignait le monde dans l'attente de son discours.

Du Petit Journal :

Le passage du discours attendu avec le plus d'intérêt, est celui qui concerne la solidarité de l'Allemagne et de l'Italie. Le Führer allait-il défendre la politique de l'axe Rome-Berlin jusqu'à faire siennes les revendications de M. Mussolini ?

Sa position est définie par cette phrase, comme toute assez prudente : « Que personne ne se fasse illusion sur les résolutions que l'Allemagne nationale-socialiste a prises à l'égard de son amie. La certitude qu'une guerre idéologique frivolement déclenchée contre l'Italie d'aujourd'hui, quels qu'en soient les motifs trouverait l'Allemagne auprès d'elle, ne peut être qu'utile à la paix ».

Il convient de noter, toutefois, que le mot « idéologique », donné par la traduction du ministère de la Propagande, ne se trouve point dans le texte officiel allemand.

Du Petit Parisien (M. L. Bourguès) :

Hitler s'est élevé contre les excitateurs de guerre et a exprimé sa foi en une longue paix. Une pareille croyance ne peut qu'être approuvée si elle correspond à la ferme intention de la maintenir. Elle fait écho, en tous les cas, aux paroles pacifiques prononcées récemment par MM. Chamberlain, Daladier et Bonnet.

Après comme avant le discours hitlérien, la position de la France reste la même : consciente de son bon droit et appuyée sur sa force, elle ne permettra à aucun pays de porter la moindre atteinte à son patrimoine national, mais elle est prête aujourd'hui comme elle le fut toujours, à collaborer avec tous les peuples de bonne volonté.

Du Journal (M. Georges Blum) :

En somme, le passage essentiel est celui qui concerne l'Italie. Si l'Italie était attaquée — et par qui pourrait-elle l'être, puisque personne ne lui demande rien — l'Allemagne, automatiquement, prendrait les armes pour lui venir en aide. Mais si l'Italie provoque délibérément la guerre pour imposer la réalisation de ses extravagantes revendications n'oublions pas que la mort du fascisme entraînerait celle du national-socialisme. Jusqu'à preuve du contraire, nous considérons exprimée la volonté de deux régimes qui tiennent à rester en place, que le maintien de leur existence dépend de leur maintien et qui ne souhaite même que des négociations diplomatiques permettent de revenir à un état de choses plus normal entre la France et l'Italie; autrement, comment aurait-il pu s'écrier : « Mais moi je crois à une longue paix » Néanmoins on conservera l'impression qu'indirectement, on entend nous exposer à une manœuvre de pression conjointe des deux puissances autoritaires. On ne parviendra pas à entamer notre confiance ni à nous intimider. Une France forte, unie, ordonnée, et surtout décidée à tout n'a rien à redouter.

De l'Œuvre :

Si M. Hitler a réellement pensé « étonner M. Chamberlain », c'était sans doute par la modération relative et voulue du discours qu'il préparait.

Il n'en a pas moins posé le problème colonial en recourant à des arguments déjà connus mais en le liant, il est vrai, au problème économique mondial en écartant l'idée qu'il pût se y avoir là sujet de guerre.

De La République (M. Emile Roche) :

Du discours du chancelier Hitler nous pouvons souligner trois points.

D'abord l'Allemagne affirme qu'elle désire vivre en paix avec la France et avec l'Angleterre. Rien de plus naturel après l'accord Chamberlain-Hitler passé à Munich et l'accord Bonnet-Ribbentrop passé à Paris.

Ensuite, le chancelier Hitler, n'a pas pris à son compte les revendications coloniales italiennes adressées à la France.

Enfin il a précisé que dans le cas d'une guerre contre l'Italie, l'Allemagne serait aux côtés de son alliée. De toute évidence, il ne peut s'agir là que d'une guerre où l'Italie serait attaquée. Mais ni la France ni l'Angleterre ne songent à être l'agresseur!

L'Italie peut bien continuer à développer ses rampantes de presse qui n'émeuvent personne ici.

L'Allemagne ne compte pas se mettre au service des ambitions extravagantes de son alliée: le monde entier en est sûr aujourd'hui.

Il reste à causer entre nations de bon ton sans injures ni menaces.

Du Populaire (M. Léon Blum) :

Le discours d'Hitler ne se prononce pas là-dessus (revendications italiennes). Les arguments d'ordre général donnés sur les colonies allemandes valent pour le programme impérial de l'Italie. L'affirmation de solidarité entre les deux dictatures est entière. Mais pas une phrase ne vise particulièrement les revendications précises de Mussolini; pas un mot ne s'applique aux problèmes méditerranéens.

Comment interpréter ce silence ? Est-ce le résultat du discours de M. Chamberlain à Birmingham ? Je crains que l'explication ne soit différente qu'Hitler ait laissé à Mussolini lui-même le soin de préciser les exigences mussoliniennes et que, pour comprendre pleinement le discours de Berlin, il faille attendre celui qui sera prononcé dans huit jours à Rome.

L'Information :

Le marché a considéré le discours de Hitler comme empreint de modération et a trouvé un encouragement à l'espérance d'une paix plus assurée.

Londres et les autres places européennes paraissent partager cette impression de satisfaction relative, à en juger par la tenue des valeurs d'arbitrage.

De La Justice (M. L.-O. Frossard) :

Ne nous berçons pas au fol espoir que les choses finiront par s'arranger toutes seules, que M. Hitler donnera des conseils de sagesse à M. Mussolini et que M. Mussolini, ému et attendri, adoptera une attitude conciliante et raisonnable.

Il est encore possible de sauver la paix, mais à deux conditions, selon moi : la première c'est que notre politique de fermeté soit sans défaillance et la seconde, que les trois grandes démocraties : France, Angleterre, Etats-Unis, proclament sans tarder leur étroite union et leur volonté commune de défendre quoi qu'il arrive et par tous les moyens le patrimoine des libertés dont elles sont comptables aux yeux de tous les peuples.

Du Figaro (M. Lucien Romier) :

Le discours d'Adolf Hitler d'un ton de vive polémique à l'égard des « démocraties » d'une véhémence marquée sur le thème général de la répartition des ombrages et des débouchés commerciaux d'une concordance exacte, pour l'affaire italienne, avec les paroles prononcées, naguère par Mussolini, au cours de l'affaire tchèque, a paru discuter le sujet du centre et de l'est de l'Europe.

M. BURCKEL DEVIENT GAULEITER DE VIENNE

Le 1er avril, l'Autriche aura cessé d'exister comme unité administrative

Berlin, 31 janvier. — Sur sa demande, M. Odilo Glorotschnigg, chef de district (Gauleiter), de Vienne, a été relevé de ses fonctions par le führer.

M. Burckel a été nommé à sa place tout en conservant ses autres fonctions.

M. Buerckel qui jouit de la confiance du maréchal Goering transporte donc son activité de la Sarre vers l'Autriche. Cette mutation traduit aussi la transposition du centre de gravité de l'intérêt allemand de l'ouest vers le sud-est.

On prête à M. Buerckel l'intention de faire de Vienne et de l'Autriche une plate-forme d'influence allemande surtout économique dans toute l'Europe danubienne.

D'autre part, cette mutation fait prévoir des changements importants qui auront lieu sans doute le 1er avril dans l'administration intérieure allemande.

A cette date, M. Seyss-Inquart, statthalter du Reich en Autriche, viendra à Berlin comme ministre du Reich et l'Autriche cessera complètement d'exister comme unité administrative.

LES AUDIENCES DE M. BONNET

Paris, 31 janvier. — M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, a reçu mardi après-midi, M. Souritz, ambassadeur de l'U.R.E.S.S.; M. Bérenger, président de la Commission des affaires extérieures du Sénat, et M. le colonel Vanier, le nouveau ministre du Canada à Paris, qui lui a présenté copie figurée de ses lettres de créances.

La conférence sur la Palestine s'ouvrira à Londres le 7 février

Londres, 31 janvier. — M. Malcolm Macdonal, ministre des Dominions, a annoncé mardi aux Communes, que la conférence sur la Palestine serait ouverte mardi prochain 7 février.

La campagne pour le service national en Angleterre

« Notre pays luttera, toutes les classes et tous les rangs unis »... proclame lord Baldwin.

Londres, 31 janvier. — Lord Baldwin, prenant la parole lundi soir à Worcester, en faveur du service national, s'est attaché à dissiper les « dangereuses illusions » que les autres pays se font à l'égard de l'Angleterre :

« Notre peuple a-t-il ... saura soutenir le premier choc. Et que la guerre soit courte ou longue, il ne pourra y avoir qu'un résultat : ayant une cause à défendre, la liberté de l'esprit humain, notre pays luttera toutes les classes et tous les rangs unis comme cela ne s'est jamais vu dans aucune guerre. »

Ces paroles ont été accueillies par des applaudissements prolongés.

— Le Prix de la Reine Astrid, destiné à récompenser ceux qui contribuent à accroître le prestige de la France à l'étranger, a été attribué au colonel Carbillet, commandant des territoires du sud de l'Algérie à Ouargla. Une médaille d'honneur a été attribuée au père Jacquinot.

La lutte antituberculeuse à Roubaix, Croix, Wasquehal, Mouvaux en 1938

Ce que la souscription permet aux deux dispensaires roubaisiens de réaliser

Il est un ennemi qui veille, implacable et tenace, à nos portes : le microbe.

Un instant de relâchement, une lassitude dans la charité et le voilà qui s'installe à des milliers de foyers, détruisant tout sur son passage. Le chômage partiel avec la sous-alimentation qui en est la conséquence, se fait en notre région, son meilleur allié.

Cela, le voulez-vous, vous qui avez la santé et qui ne réalisez peut-être pas toute la magnifique réalité que représente ce petit mot ?

Non, n'est-ce pas, lorsque derrière les six lignes de chiffres que vous allez lire, qui concrétisent le travail de 1938, vous imaginerez la joie d'une amélioration ou d'une guérison, le réconfort d'une présence et d'un appui, la marche patiente vers le rétablissement.

1.456 familles surveillées.
2.594 consultants en charge.
2.750 visites à domicile.
5.676 consultations aux dispensaires.
366 placements en préventorium ou sanatorium
35.363 francs de médicaments, aliments, vêtaire

Votre argent pourrait-il être mieux donné et employé

Sans vain bruit, le travail se poursuit mais il reste beaucoup à faire.

La lutte se prolonge escortée des misères et des souffrances que nous ne pouvons pas soulager, faute de ressources suffisantes. En diminuer le nombre et la gravité c'est, que nous demandons à votre générosité de faire.

Sauves la vie de vos frères ! Rendez la santé et la joie à ceux qui les ont perdues ! Associez votre foyer, par vos dons à la bataille anti-tuberculeuse. Intéressez vos petits au sort des enfants que guette le mal !

Les nouveaux donateurs peuvent s'adresser au secrétariat central, 45, rue de Cassel Roubaix.

Les Dispensaires d'hygiène sociale de Roubaix

Comité du Dispensaire du Fontenoy (45 rue de Cassel) : Président d'honneur M. Joseph Wibaux, président: Docteur H. Dupré; vice-président Docteur Rivière; trésorier: M. Joseph Hirsch; secrétaire, M. Henry-Louis Duby, membres: MM. Baisse Dubar, Dubruile, Leplat.

Comité du Dispensaire Pierre-de-Roubaix (90 rue Edouard Anseele) : Président: M. Jean Lecot; vice-présidentes: Mmes Fernand Motte et Maurice Lesens, trésorière Mme Maurice Thibeau; secrétaire: Mme Jules D'Halluin, secrétaire de séances: M. Victor Prouvost.

Un cycliste a les jambes coupées par une locomotive, à Pecquencourt

Mardi, vers 17 heures, M. Oscar Castermann, 43 ans, manœuvre au service de l'entreprise Dujardin, de Pecquencourt demeurant à Aniche, regagnait son domicile à bicyclette. Il suivait d'autres cyclistes et, arrivé au passage à niveau non gardé de la Compagnie d'Aniche, il crut pouvoir passer; malheureusement il fut surpris par une locomotive qui lui sectionna les deux jambes.

Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai, dans un état grave.

L'émission de la tranche des « parfums » de la Loterie nationale s'ouvrira vendredi

Paris, 31 janvier. — L'émission de la tranche des parfums (3e tranche 1939) s'ouvrira vendredi prochain. Cette tranche, identique à la précédente, sera limitée à un million 500.000 billets et comportera 196.686 lots.

Le bureau de l'Union des étudiants de l'empire français a été reçu par le ministre des Colonies

Paris, 31 janvier. — Le ministre des Colonies a reçu le bureau de l'Union des Etudiants de l'Empire français, qui s'est récemment constitué et qui compte de jà 1.700 adhérents. Les représentants de cette association ont fait part de leur volonté de défendre l'intégrité de l'Empire de travailler à sa mise en valeur et d'intensifier les rapports entre la jeunesse de la métropole et celle des provinces d'outre-mer.

Le ministre les a assurés de sa collaboration la plus active.

Après les graves accusations portées contre lui en Cour d'assises, Me Thaon est radié du barreau parisien

Paris, 31 janvier. — Le conseil de l'Ordre des avocats a examiné mardi dans sa réunion hebdomadaire le cas de Me Jean-Louis Thaon contre qui plusieurs plaintes avaient été déposées.

Le 20 décembre dernier, au cours d'une affaire criminelle, l'affaire Textor, l'accusée avait porte de graves accusations contre l'avocat qui se serait approprié des deniers de l'Etat qu'il devait rendre, sur quoi l'avocat général Pioq avait demandé à la Cour un supplément d'enquête que la Cour avait ordonné. Des incidents s'étaient aussi produits toujours, en Cour d'assises au cours d'une autre affaire criminelle.

Mardi, le conseiller rapporteur Decugis a fait connaître les conclusions de son rapport, puis Me Vallier a présenté la défense de Me Thaon.

Les décisions du conseil de l'Ordre sont, on le sait, tenues secrètes. Cependant dans la soirée, on apprenait que Me Jean-Louis Thaon avait été radié par le conseil de l'Ordre.

Au sortir de l'école, deux fillettes sont renversées et tuées par un camion, près d'Avignon

Avignon, 31 janvier. — Au village de Vaucluse, un camion a renversé deux fillettes qui sortaient de l'école. Celles-ci, âgées de 8 ans, ont été tuées sur le coup.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

De Gryse est battu par Peter Kane

Londres, 31 janvier. — A Liverpool, le champion de Belgique des poids mouches, Raoul de Gryse, était opposé au champion du monde de la catégorie Peter Kane. Le Belge fut battu aux points à l'issue des 10 reprises.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Su Paris 176.97; sur Bruxelles 27.677; sur bons banque, 0 9/16 prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 264 1/2; sur Londres cab.transf., 467 7/8; sur Bruxelles, 1691

SUCRES. — Cuba prompte livraison 27e janvier, 100-07; mars, 105-03; mai, 104-03; juillet, 105-06; septembre, 105-09; novembre, 105. — Ventes : 2.000 tonnes.

DERNIÈRE HEURE

Le Conseil national de l'Office du blé décide de maintenir à 18 francs par quintal le taux de base de la cotisation exceptionnelle de résorption des excédents

Paris, 31 janvier. — Le conseil central de l'Office national interprofessionnel du blé s'est réuni mardi pour fixer conformément à la loi le montant définitif de la cotisation exceptionnelle de résorption des excédents.

A la veille de la présente campagne, le conseil central de l'Office avait fixé à 12 fr par quintal le taux de base de la cotisation exceptionnelle, avec une majoration provisionnelle de 50 %. Les disponibilités de blé en août dernier avaient été évaluées à 87 millions de quintaux. Les déclarations rectifiées, de récolte ont élevé ce chiffre à 97 millions et demi de quintaux. La majoration provisionnelle de la cotisation répondait donc au souci de donner à l'Office les moyens financiers nécessaires pour mener à bien les opérations de résorption.

Le conseil central a décidé, à l'unanimité, de maintenir au taux actuel, soit 18 fr par quintal, le taux de base de la cotisation exceptionnelle de résorption. Il s'est réservé la faculté de ristourner une partie de la cotisation si, en fin de campagne, la situation financière de l'Office le permet.

Le conseil central a procédé en outre à un examen de la situation résultant des dégâts causés par les gelées de décembre dernier. Plus d'un million d'hectares consacrés à la culture du blé ont été atteints par les gelées en totalité ou en grande partie. Le conseil central s'est prononcé pour la mise à la disposition des cultivateurs dans un délai très bref des quantités de blé nécessaires au réensemencement pour limiter les dégâts. Il décide de surseoir à l'application des contingents individuels et départementaux.

Le conseil a estimé que le contrôle de la production du blé est d'une nécessité absolue. Toutefois étant données les difficultés d'application du contingentement national, départemental et individuel, l'Office a décidé de surseoir à l'établissement des contingents et de remettre la question à l'étude.

Les mutilés et anciens combattants italiens reçoivent l'hommage de leurs camarades français, mais entendent, en même temps, leur faire la leçon...

MM. Carlo Delcroix et Amilcar Rossi, respectivement présidents des Associations des mutilés et des anciens combattants, ont répondu dans les termes suivants à l'ordre du jour voté récemment par l'Association française de la Fédération interalliée des combattants.

« Les mutilés et les combattants d'Italie, fidèles au principe toujours soutenu qu'il ne peut y avoir de paix sans justice, prennent acte de l'hommage rendu par des soldats français aux soldats italiens non sans observer que pour faire ce geste de juste réparation ils se s